



Profitez de la subvention municipale pour les cartes Imagine R et Optile

ACTUALITÉ

TRANSPORTS

Lundi 3 octobre 2022

Profitez de la subvention municipale pour les cartes Imagine R et Optile

Cette année encore, la Ville continue la prise en charge d'une partie du coût du transport scolaire des jeunes véliziens non boursiers, scolarisés de la 6^e jusqu'au baccalauréat, et domiciliés à Vélizy-Villacoublay (justificatif de domicile requis).

[Faites votre demande de subvention en ligne](#)

Le Conseil Municipal du 28 septembre 2022 a décidé de reconduire son aide pour les détenteurs des cartes Imagine'R et Optile, collégiens et lycéens, domiciliés à Vélizy-Villacoublay.

Carte OPTILE

- 1 aller-retour / jour pour un trajet domicile - établissement scolaire (pendant la période scolaire).
- Le prix de vente pour [la carte Optile](#) pour l'année scolaire 2022-2023 est fixé à 125,50 ? (frais de dossier inclus)

Carte Imagine R

- **Participation de la Commune à hauteur de 50 % soit 62,75 ? par carte Optile.**
- Circuler sans limite de fréquence dans les zones de validité de la carte (pendant la période scolaire).
- Depuis 2017, [la carte Imagine R Scolaire](#) toutes zones est vendue à 350? (frais de dossier inclus).
- **Participation de la Commune à 100? par carte Imagine R scolaire.**

En savoir plus

[Demande de subvention en ligne](#)